



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### CONTRAT DE LOCATION ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES POUR LES MOIS DE JANVIER À JUIN 2026 EN SALLE D'ARMES " SALLE ROUGE "

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer

**VU** l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales  
**VU** l'article L2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques  
**VU** l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération n°33-2026 du conseil municipal de la Ville de Pont-Audemer portant délégation du conseil municipal au Maire

**CONSIDÉRANT** la demande de Madame Sylvie COMMARE représentante de l'Association des Diabétiques, à utiliser la salle d'Armes « salle rouge » de janvier à juin 2026 aux dates demandées en vue d'accueillir : des réunions au sujet du diabète,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de signer un contrat de location portant sur les conditions de mise à disposition de la salle d'Armes «salle rouge », située 4 Place du Général de Gaulle

**Le Maire décide de** signer avec l'Association des Diabétiques, un contrat de location portant sur les conditions de mise à disposition de la salle d'Armes « salle rouge »  
La présente location est convenue à titre payant comprenant les charges, et sera facturé mensuellement

Fait à Pont-Audemer, le 22 avril 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

